**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2023**

**ORDRE DU JOUR**

Le conseil municipal est uniquement consacré au débat d’orientations budgétaires en vue du budget 2023.

**Des travaux sont au programme :**

* Devis SUEZ Prestation de services pour l’entretien des bouches et poteaux incendie : 1 404.00 €
* Cotisation Fourrière départementale : 673.20 €
* Mise aux normes Grande Halle
* Rénovation logements communaux
* Projet : la Société ENOVA Energie propose d’implanter un parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Fours Route du Magny (ancienne déchetterie)
* Baux emphytéotiques : seront signés avec la Société ORION Energie, représentée par Solarion 13 pour :

1/le projet de rénovation de toiture photovoltaïque situé à la Grande Revenue (parcelles E 476, 543, 532)

2/ le projet de construction d’un hangar à toiture photovoltaïque situé à La Grande Revenue (parcelle E 542)

à savoir qu’il n’y a pas de redevance, les baux seront d’une durée de 30 ans renouvelable une fois 10 ans. Les membres du conseil municipal donnent pouvoir au Maire pour signer les baux et tous documents s’y rapportant.

* Viabilisation terrain micro-crèche : Devis à étudier lors de la commission finances.
* Voyage scolaire pour l’ensemble des élèves à Vulcania. A étudier lors de la commission finances.
* L’association Cerciacum de Cercy la Tour souhaite éditer un livre « Quelques notes sur l’Histoire de Fours » et sollicite une subvention . Subvention accordée pour 200.00 €
* Installation d’un food-truck le mercredi soir de 18 h à 21 h Place Pouyat à compter du 15 mars.
* Recensement de la population : D’après les premiers éléments le nombre d’habitants de la commune est en baisse par rapport à 2017.